

Pressemitteilung
Communiqué de presse

Seiten / Pages : 2

Datum / Date : 06/05/26

La CGFP et le gouvernement se concertent en amont de la tripartite

Pas de place pour des tactiques dilatoires face à la crise

Le 12 mai, le gouvernement, les syndicats et le patronat se réuniront pour la première fois dans le cadre de la tripartite afin de discuter des conséquences économiques et sociales de la crise énergétique. En amont de cette réunion, la coalition CSV-DP a mené mercredi des discussions bilatérales au plus haut niveau avec les partenaires sociaux, dont la CGFP.

La CGFP a profité de cette rencontre avec le Premier ministre Luc Frieden, le Vice-Premier ministre Xavier Bettel, le ministre des Finances Gilles Roth et le ministre du Logement Claude Meisch pour réaffirmer sans ambiguïté sa position : la tripartite aurait dû être convoquée bien plus tôt. La manière de procéder jusqu'à présent – d'abord un état des lieux le 12 mai, puis une longue période d'attente avant le début des négociations proprement dites en juin – est incompréhensible compte tenu des charges financières déjà pesantes pour de nombreux ménages.

Les prix des carburants, du fioul et des denrées alimentaires continuent d'augmenter. Dans le même temps, les accises génèrent des recettes supplémentaires pour le budget de l'État. Ce sont toutefois surtout les ménages qui en supportent les coûts. Ce déséquilibre ne peut plus être ignoré. Alors que d'autres pays ont déjà mis en œuvre des premières mesures, le Luxembourg reste en-dessous des attentes.

Le secteur de la construction est lui aussi de plus en plus sous pression. La hausse des coûts de construction et les hausses de taux d'intérêt attendues risquent d'aggraver la situation déjà tendue sur le marché du logement. Par ailleurs, des pénuries de marchandises se profilent dans divers secteurs, ce qui risque d'entraîner de nouvelles pressions inflationnistes dans les semaines à venir.

En route vers des résultats concrets

Depuis le début des tensions géopolitiques au Proche-Orient, la pression financière sur les citoyennes et citoyens s'accroît, sans que des mesures soient prises par les responsables politiques. Pour la CGFP, cette tactique dilatoire est inacceptable. La tripartite a été convoquée pour élaborer des solutions – et non pour gagner du temps.

Le mécanisme d'indexation reste par ailleurs un aspect essentiel. Cet instrument éprouvé, qui garantit le pouvoir d'achat en période d'inflation, constitue un pilier fondamental de la stabilité sociale. Toute discussion sur un plafonnement, un affaiblissement ou des interventions structurelles est fermement rejetée par la CGFP. Quiconque remet en cause l'index met en péril la paix sociale.

La CGFP a de nouveau souligné avec force que l'ordre du jour de la tripartite devait se limiter à l'essentiel : la crise énergétique et ses conséquences. Une extension considérable à d'autres thèmes compliquerait la recherche de compromis, voire l'empêcherait dans le pire des cas. L'élaboration de l'ordre du jour incombe au gouvernement. Il est donc particulièrement important qu'il fixe les bonnes priorités. Vu l'urgence de la situation, la tripartite doit rapidement aboutir à des résultats concrets et viables qui fassent leurs preuves dans la vie quotidienne des citoyennes et citoyens. Tout autre issue reviendrait à un déni de responsabilité politique.

En conclusion, la CGFP a souligné sa volonté de contribuer à la recherche de solutions constructives. Cela suppose toutefois une volonté politique de soulager tant la population que les entreprises. La CGFP ne tolérera pas que le report des décisions soit utilisé comme une stratégie. La crise n'attend pas – et la patience des citoyennes et citoyens non plus.